

PERSPECTIVES

SANTÉ | ACTION | SOCIALE

CGT



Ma retraite
j'y tiens !

Compte-rendu 9^e congrès

**de l'Union Fédérale des retraités
de la Santé et de l'Action Sociale.**

**Mont-Dore
Mars 2010**



MACIF - CGT LE PROGRÈS SOCIAL POUR TRAIT D'UNION

**Notre engagement : faciliter l'action militante
et améliorer les conditions sociales**

La Macif s'engage à vos côtés dans votre vie syndicale pour défendre tous les militants, assurer votre syndicat, votre comité d'entreprise et gérer votre trésorerie.

La Macif vous apporte des solutions collectives performantes et sur mesure dans les domaines de la prévoyance, de la santé, de l'épargne salariale et des retraites.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Macif - Direction des Partenariats - 79037 Niort cedex 9
partenariat@macif.fr

ÉDITO

4
7 | RAPPORT
D'ACTIVITES

7 | RETRAITES DANS
LA SOCIETE

8 | LA
SYNDICALISATION
RETRAITÉE

9 | QUELQUES
EXTRAITS
D'INTERVENTIONS
ISSUES DES DÉBATS

10 | EXTRAITS DE
L'INTERVENTION
D'HÉLÈNE SALAUN



Analyser, décider, agir ensemble !

Le 9^e congrès de l'Union Fédérale des Retraités de la Santé et de l'Action Sociale CGT, démocratique, dynamique, plein d'élan et respectueux de chacun, s'est tenu dans un contexte social difficile. Les thèmes du document d'orientation : les retraités dans la société et les retraités dans la CGT, ont posé les fondements d'une préparation précise du congrès de l'UFR, dans la poursuite de l'affirmation de la place des retraités, posée au 49^e congrès confédéral et la perspective du 9^e congrès de l'Union Confédérale des Retraités, à propos, entre autres, du syndicalisme retraité.

Les délégués, mandatés et invités, ont démontré, par leur assiduité et leur sérieux, dans leurs contributions aux débats et les résolutions votées, que leur volonté de se faire entendre était inaltérable.

Et ils ont bien raison ces salariés retraités, au regard de ce qui s'impose à eux, au quotidien, dans les boudoirs ministériels :

- Montant des retraites et pouvoir d'achat dans la spirale infernale,
- logement, urbanisme, environnement, services publics, teintés d'inégalités et de difficultés d'accessibilité,
- Protection sociale emprunte de discriminations et d'exclusion des plus de 60 ans aussi,
- Révision à la baisse, insidieuse et régulière, des conditions d'attribution et des montants des minima sociaux.

Comme nous le disions dans nos préparations de congrès : « nous avons toutes les raisons d'agir » :

- **Agir pour gagner sur nos revendications de femmes et d'hommes retraités, issus du salariat.**
- **Agir avec les professionnels de santé.**
- **Agir solidairement avec toutes et tous, et principalement la jeunesse.**
- **Agir pour peser sur les décisions au regard de la réforme des retraites et des reculs prévus...**

Les mobilisations successives et crescendo de ces derniers mois, auxquelles les retraités ont largement participé, reflètent bien l'envie de jours meilleurs. Libérés du lien de subordination au travail, les aspirations des retraités au bien être, à la tranquillité et au repos, à l'accès aux loisirs et à la culture, s'expriment avec plus d'intensité...

Alors la continuité syndicale et la continuité militante sont les réponses qu'il nous faut pour renforcer et déployer la CGT, être présents partout en territoires, aller à la rencontre des retraités là où ils sont, pour aider à la compréhension et à la mobilisation du plus grand nombre...

par Marie-Paule POUSSIER

Publication de la Fédération
de la santé et de l'action sociale
Commission paritaire n° 1010 S 06676

ISSN : 0299-0369

Tirage : 63 000 exemplaires

Directeur de la publication :
Nadine PRIGENT

Rédactrice en chef :
Cécile MARCHAND

263, rue de Paris - case 538
93515 MONTREUIL Cedex
Tél. 01 48 18 20 70

PAO : **CARRÉMENT COM**
Tél. 01 64 72 11 52

Impression :
RIVET PRESSE ÉDITION
Tél. 05 55 04 49 50

Notre congrès s'inscrit dans le 49^e Congrès Confédéral que nous venons de vivre et le 9^e Congrès de l'Union Confédérale des Retraités. Activité déployée dans un contexte national et international, fortement marqué par la crise économique et financière mondiale. Mais, avec, pour chacun d'entre nous, cette volonté de mettre à disposition du monde salarié actif et retraité « une CGT plus forte pour le développement humain durable, les conquêtes sociales, la démocratie ».

« L'espoir et l'ambition de jours meilleurs dès maintenant », titre d'une résolution d'actualité du 49^{ème} Congrès, ce bel objectif doit être partagé avec un plus grand nombre de salariés « actifs », comme de salariés « retraités ».

Le 49^e Congrès Confédéral a décidé de faire, de la réponse des jeunes, un axe stratégique de son activité qui suppose un changement de pratique syndicale ; nous devons tous nous y atteler, mais qui suppose aussi une place mieux appréciée des syndiqués retraités dans la CGT.

Pour la première fois, depuis le début de l'humanité, quatre générations se côtoient, dont une et demie à la retraite.

En France :

- 14 millions de retraités aujourd'hui, plus de 20 millions à l'horizon 2020.
- Un tiers de la population composée d'enfants ou de jeunes en formation, un tiers au travail, un tiers en retraite (et pour un tiers de la durée de vie).
- C'est ce qui fait dire au patronat et au gouvernement qu'il n'y aurait pas d'autres choix que d'allonger la durée de travail, en reculant l'âge de départ à la retraite ou en cumulant « emploi retraite » et d'abaisser le montant des pensions !

Non, la question n'est pas démographique, mais il y a bien un problème de financement et de répartition des richesses créées.

« La crise, c'est eux... La solution, c'est nous », cette affirmation doit être portée toujours plus haut et plus fort. Il nous faut être tenaces, amplifier les luttes et les faire céder sur la redistribution des richesses.

Une augmentation massive des salaires et des pensions est l'élément incontournable de la résolution de cette crise.

De même, un fort développement des Services Publics :

- économiquement, parce qu'il s'agit d'un moyen radical pour réduire le champ d'action du capital et ses exigences de rentabilité.

- socialement, car c'est le seul moyen de promouvoir une véritable égalité de traitement entre les usagers, dans des secteurs décisifs de la vie de chacun.
+ de salaires, + de pensions = + de consommation et de développement de la production.
+ de salaires, + de pensions =
- d'accumulation financière, - de dividendes,
- d'actionnaires et + de services publics.

Ce sont bien ces services publics qui permettent l'égalité d'accès et de droits pour tous, la satisfaction des besoins sociaux sur tous les territoires. Ces biens communs ne sont pas « marchandables ».

A l'inverse, patronat et gouvernement, pour préserver leurs intérêts, s'opposent aux valeurs de notre société solidaire du « vivre ensemble », stimulant la marchandisation de toute activité et la compétition entre les hommes.

De nouveau, le Gouvernement et le MEDEF s'en prennent aux retraites. Depuis 15 ans, ils imposent des reculs successifs et conduisent de nouvelles attaques contre tous : les services publics, l'équipement, les finances, l'énergie, la SNCF, l'Education Nationale, l'audiovisuel, la culture, plus près de nous, l'Hôpital Public avec la loi « Hôpital, Patient, Santé, Territoire » ; les collectivités territoriales sont également ciblées, les réformes proposées et la suppression de la taxe professionnelle vont réduire les finances locales, et donc les services publics de proximité.

Nous ne voulons pas de ces réformes-là.

Il nous faut donc agir, car **rien ne s'obtiendra sans action, sans un syndicalisme renforcé et rassemblé.**

Pour participer à la construction d'une autre société, la CGT entend créer les conditions d'une nouvelle dynamique syndicale pour permettre aux travailleurs de France et du monde d'imposer les changements indispensables dans les systèmes de production, d'échange et de consommation, avec des propositions alternatives aux politiques actuelles.

Lors du 8^e Congrès de notre UFR en octobre 2006, les congressistes et la nouvelle direction élue prenaient l'engagement de s'adresser aux retraités et futurs retraités de la Santé et de l'Action Sociale. Les sections et syndicats de retraités avaient fixé des objectifs sur l'activité revendicative spécifique, sur la syndicalisation, et sur la continuité syndicale militante pour que ce ne soit pas de vains mots.

A l'ouverture de notre 9^e Congrès, tirons ensemble un bilan de l'activité que nous avons menée pendant ces trois ans et demi.

Dès nos premières Commissions Exécutives (CE), nous avons décidé que les camarades élus prendraient toute leur place dans la CGT et leur Fédération. Des camarades de la CE se sont investis dans des collectifs des différents secteurs de la Fédération :

- Revendicatif
- Orga – Vie Syndicale - Formation
- Activités Sociales - CGOS
- Retraite/CNRACL
- Accueil Personnes Agées
- Femmes Mixité...

Ce fut le choix de notre CE de travailler ensemble, Actifs et Retraités, dans notre Fédération. Engagement important de militants et militantes retraité-e-s. Bravo à eux. Travail fructueux, reconnu et apprécié.

D'autres camarades se sont investis dans des Collectifs de l'UCR, dont un élu à sa CE, sur :

- le suivi post professionnel,
- femmes mixité,
- retraités et société,

avec une très forte participation dans tous ces groupes de travail, mais aussi et surtout dans leurs départements, ce qui a permis de recenser les activités menées dans les localités et territoires, souvent en lien avec les USR (Unions Syndicales des Retraités interprofessionnelles).

Les écrits réguliers dans le Bulletin Fédéral, les Cahiers de la Vie Fédérale « Spécial Retraités, dans « Perspectives Santé » ont ainsi pu être alimentés avec ces vécus, tant en termes d'actions qu'en syndicalisation. D'autres camarades se sont trouvés investis de mandats par leurs Unions Départementales, comme dans les CODERPA...

Pour ce Congrès, nous avons travaillé à ce que des candidatures de sections ou syndicats de toutes les régions soient proposées. Il en manque quelques unes. Nous avons tenu en moyenne 6 à 8 CE et bureaux par an, rythme qui semble avoir satisfait, avec toujours une forte participation (avec une pensée aux camarades qui ont été ou sont malades et ne peuvent pas être parmi nous). En particulier Jean qui lutte chaque jour contre la maladie et qui nous a envoyé un message pour un « congrès conquérant ».

Notre Fédération, sous l'impulsion de l'UFR, a édité le « Livret d'Accueil Spécial Retraités » : 15 000 exemplaires mis à disposition des USD.

3 038 syndiqués retraités de la Santé et de l'Action Sociale recensés à fin 2008. Le cap des 3000 est franchi. Bravo !

Combien sont encore dans leurs syndicats « d'actifs » non identifiés « retraités » ? Et combien au moment de la retraite ne poursuivent pas leur adhésion ? Et plus encore dans la Santé Privée et l'Action Sociale, où il reste tout à faire...

Actuellement, dans notre champ fédéral, 10 à 20 camarades prennent leur retraite chaque année dans chaque département. On est encore bien loin des 1 000 adhésions retraitées par an ! On pourra en débattre, car :

- *Que deviennent ces syndiqués que l'on perd de vue ?*
- *Comment renforcer la CGT Retraités ?*
- *Quelle évolution dans son mode de vie et ses structures ?*
- *Quelle place dans la CGT ?*
- *Quels plans de travail partagés entre les Actifs et les Retraités dans la Santé Publique et Privée, mais aussi l'Action Sociale Publique et Privée, entre toutes les sections et syndicats de retraités dans un même territoire ?*
- *Quel syndicalisme en solidarité avec les salariés en activité et avec les jeunes ?*
- *Ne faudrait-t-il pas un binôme - un actif, un retraité - dans toutes nos USD pour le suivi de cette activité en lien direct avec l'UFR et l'USR ?*

Quelques chiffres :

Données CoGéTise :

Notre Fédération compte :

- 60 000 adhérents FNI 2007
- 63 574 adhérents FNI 2008

Concernant notre UFR (au 31/01/2010) :

- FIN 2006 : 2 973
- FIN 2007 : 2 853
- FIN 2008 : 3 038
- FIN 2009 : 2 861 (1 an d'exercice, non clos)

C'est donc très prometteur pour la fin de l'exercice. Avance également sur les cotisations.

Bilan donc très positif mais, au regard des propos précédents, nous pouvons tous conclure : « très bien, peut mieux faire encore ».





Car, plus d'une dizaine de départements sont toujours à « 0 » FNI Retraités : Aveyron, Lot, Tarn et Garonne, Tarn, Haute Marne, Aube, Yvelines, Haute Corse, Indre, Alpes de Haute Provence.

Et, selon le travail de l'orga de l'UCR, on pourrait ajouter aux 3 038 : + 550 retraités qui sont syndiqués dans des syndicats multiprofessionnels dans les USR.

La réalité serait donc plus proche des 5 000 syndiqués retraités.

**Il y a le comment ? Avec quelle force ?
Et aussi le pourquoi faire ?**

Les repères revendicatifs spécifiques retraités actualisés en décembre ont été édités dans les Cahiers de la Vie Fédérale n° 29.

OUI, LES RETRAITES REVENDIQUENT :

- Le droit à la protection sociale solidaire,
- Le droit aux services publics de proximité,
- Le droit à la culture et aux loisirs,
- Le droit au logement adapté,
- Le droit à une retraite décente...

Dans l'activité, des camarades de la CE ont animé des journées d'étude, de formation, de débats, sur « Retraités et Territoires », sur « Accueil CGT des Préretraités », sur « Syndicalisation », sur « Prise en charge de la personne âgée »...

Dans les départements, comme au plan national, dans le Collectif fédéral « Retraites », les militants retraités ont participé à la campagne pour les élections de nos administrateurs à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales).

Les résultats CGT Retraités ont progressé.

Une séance du Comité National Fédéral a été consacrée au « Défi démographique, Construire une Société de tous les âges ».

Sur d'autres sujets, il faudra poursuivre notre apport de « retraités » à la réflexion collective dans notre Fédération, et au-delà...

Nous avons participé aux Assises Nationales de la Santé et de l'Autonomie organisées par l'UCR.

- En 2007, une candidature de notre UFR a été mise à disposition pour la CE de l'UCR. Pour le Congrès d'avril 2010, trois candidatures sont à disposition.
- L'UCR comptabilise 117 000 syndiqués. L'objectif fixé ensemble au Comité Général de l'UCR de

décembre : + 2 000 syndiqués d'ici l'ouverture du Congrès d'Avril et + 2 000 abonnements à Vie Nouvelle.

- « VIE NOUVELLE » : Ce magazine de l'UCR représente un support, une aide à l'analyse pour mener l'activité, pour la mobilisation, l'action et pour l'adhésion. Comme le disent les camarades de Vie Nouvelle : « c'est sans doute le meilleur ambassadeur de notre concept intergénérationnel ». Ce bimensuel devrait passer entre les mains de tous les syndiqués retraités.

Pourtant, en novembre 2009, ce ne sont que 2 310 abonnés recensés sur les + de 3 000 syndiqués Santé Action Sociale, donc près de 700 ne le connaissent pas. Ce qui est très dommageable, d'autant que notre UFR utilise le listing d'adresses personnelles que fournit Vie Nouvelle pour envoyer toutes les publications fédérales « spécifiques » aux retraités. Il faudrait donc mettre en place un groupe de travail et de suivi des abonnements. De même, travailler davantage et mieux avec le secteur « ORGA », pour qu'enfin nous puissions savoir où se trouvent les centaines de syndiqués retraités qui ne sont pas rentrés dans CoGiTiel et qui ne reçoivent pas le journal confédéral « Ensemble » et pourquoi. Des données d'Orga ont commencé à être envoyées aux Coordinateurs Régionaux, peut-être faut-il prévoir de travailler plus concrètement et plus étroitement avec eux ? De même avec les USD. Ne faudrait-il pas prévoir des permanences UFR à Montreuil ? Un début de tentative et puis plus rien, ce serait à revoir.

Voilà quelques pistes à discuter au regard des besoins que vous exprimerez.

Durant ces trois années passées, les retraités ont été nombreux à répondre présents à tous les appels pour la défense de l'emploi, de la protection sociale, des salaires et des pensions... Impulsion et participation pendant les semaines bleues, actions unitaires, massives et intergénérationnelles.

Partout en France, des milliers de manifestants dans les rues.

- En 2007, avec l'interpellation des candidats aux élections présidentielles sur pouvoir d'achat, contre les franchises médicales.
- En 2008, le 6 mars, le 16 octobre avec un appel réalisé dans une large unité.

- En 2009, pour l'augmentation des pensions avec indexation sur les salaires, pas de retraite au-dessous du SMIC à 1 600 €, suppressions des franchises et du forfait hospitalier avec dépôt à Matignon de milliers de signatures...

L'« état d'esprit unitaire » des Confédérations de Retraités d'octobre 2008 a pu, peut-être un peu, au regard du nombre dans les rues, inspirer celles des actifs début 2009. Comme le dit Maryse DUMAS : « Lorsque les syndicats sont unis, les salariés (Actifs et Retraités) répondent, dans les mobilisations et dans la syndicalisation, parce qu'ils se disent que le jeu en vaut la chandelle. Ce n'est pas un hasard si la CGT a enregistré une augmentation chez les actifs de 30% de son taux de syndicalisation en 2009 ». Et cela, après le formidable résultat CGT aux Elections Prud'homales de décembre 2008. Résultats qui sont autant d'encouragements à poursuivre la démarche syndicale déployée par la CGT.

Après avoir vécu le 24 février 2010 dans la rue, pour l'emploi, l'augmentation des pensions des retraités, la protection sociale dans l'unité et certains départements, avec un appel des UD avec les Actifs, le « 23 mars » doit être construit plus nombreux

encore, avec les actifs du Privé et de la Fonction Publique :

- Sur l'enjeu fondamental des retraites,
- Sur les questions de pouvoir d'achat, de salaires, traitements, niveaux de pensions,
- Pour l'emploi et contre les licenciements,
- Pour le maintien et le développement des services publics.

C'est à l'issue de la rencontre avec le Président de la République du 15 février que 5 organisations syndicales au plan inter professionnel - CGT, CFDT, FSU, Solidaires et UNSA - ont appelé à une mobilisation interprofessionnelle unitaire.

Nous sommes dans un processus de mobilisation qui devra se poursuivre. Toutes nos forces syndicales doivent être engagées pour construire des actions fortes et larges (1/3 seulement l'était en 2003).

Et nous pouvons gagner ! Les sondages montrent que les Français désapprouvent à près de 80% les projets du Gouvernement.

Voilà donc sur l'activité passée et déjà des perspectives d'avenir.

Ensemble, débattons-en pendant ces trois jours de travaux !



RETRAITES DANS LA SOCIÉTÉ

Rassemblé et rassembleur, le syndicalisme retraité CGT doit s'affirmer comme un des acteurs importants de la transformation sociale. L'intervention des retraités reste nécessaire pour défendre nos intérêts qui sont communs et convergents avec ceux des salariés.

S'unir pour le renforcement d'un rapport de force durable reste nécessaire dans notre société où l'allongement de la durée de vie modifie structurellement la réalité démographique de notre pays.

Pourtant libérés d'une relation de subordination salariale, l'inquiétude reste très présente chez les retraités. Elle est augmentée par la pression médiatique distillée par une information tronquée où

le gouvernement et le MEDEF jouent la division, la concurrence et la surenchère sous la bannière de leur pensée unique.

Les retraités sont frappés durement dans leur territoire, dans leur proximité, dans leur subsistance.

Avec une vie en bonne santé qui progresse, les retraités revendiquent un rôle encore plus actif dans notre société, qui subit, depuis de longs mois, une forte récession avec un chômage massif, conséquence d'une casse organisée de l'emploi productif, industriel tout particulièrement.

« Tous ensemble » pour répondre à notre aspiration légitime de plus de justice sociale et d'un vivre mieux dans tous nos territoires !

LA SYNDICALISATION RETRAITÉE

Un syndicat de retraités, pourquoi ? Quelle est son utilité ?

En dehors de l'entreprise, les revendications du retraité évoluent, se modifient au gré de l'âge, du lieu de vie. Il a besoin d'être organisé au sein d'un syndicat qui prendra en charge ses revendications spécifiques et les intérêts de tous et toutes.

Le syndicat des actifs doit tout faire pour que les futurs retraités de son secteur restent syndiqué.

Le journal « VIE NOUVELLE » représente un outil pour la continuité syndicale. Chaque syndicat d'actifs devrait y être abonné et le proposer aux futurs retraités. La continuité syndicale devrait être prise en compte dans la formation syndicale des actifs.

À la CGT, nous sommes organisés avec :

- l'UCR (Union Confédérale des Retraités)
- l'UFR (Union Fédérale des Retraités de la Santé et Action Sociale)
- les USR (Union Syndicales des Retraités de la Santé et Action Sociale)
- les sections ou syndicats de retraités, l'ensemble de ces structures en lien avec les syndicats d'actifs au niveau interprofessionnel : les UL (Unions Locales) les UD (Unions Départementales) et les syndicats d'entreprises.

Mais ces structures sont-elles adaptées à la spécificité des retraités ? Répondent-elles aux attentes des retraités ?

Ne faut-il pas nous interroger sur notre mode de fonctionnement et sur les outils nécessaires au développement d'un syndicalisme retraité de masse et rassemblé ?

Comment faire pour que actifs et retraités se retrouvent sur le même terrain de lutte pour le renforcement de la CGT, la défense de la protection sociale, la défense de notre système de retraite ? ...

Les retraités ne doivent pas être qu'une force d'appoint en fonction des circonstances.

Aider les retraités à se rassembler, à s'organiser, à créer de véritables bases syndicales de retraités avec un Bureau, une Commission Exécutive, des Assemblées Générales et un Congrès. Redonner des responsabilités aux retraités dans un syndicat qui portera leurs revendications et fera monter les luttes.

Les retraités doivent-ils se regrouper en sections syndicales de syndicats d'actifs et dirigés par des actifs ? Pourquoi ne sont-ils pas organisés dans les départements, en interpro ou au niveau professionnel ?

L'organisation n'est jamais une fin en soi, c'est le moyen dont on se dote à un moment donné pour mettre en œuvre un projet syndical.

La CGT doit pouvoir disposer, en toute plénitude, de l'expression des actifs et des retraités, de la syndicalisation massive des uns et des autres, et de l'engagement dans les luttes, ensemble.

Nous souhaitons que les retraités prennent toute leur place et soient reconnus dans la société que nous voulons construire. Il nous faut donc inventer une organisation adaptée pour tous et construire une société pour tous les âges.

Un bilan de l'existant et du fonctionnement de nos organisations est nécessaire, concernant les syndicats de sites et multi professionnels, en examinant sans complaisance, nos pratiques syndicales. Profitons de notre congrès pour en discuter sereinement.

Notre forme de militantisme tourne autour de deux axes :

- Nous sommes au repos et avons gagné la « non obligation » de travailler,
- Nous sommes physiquement en période de fragilisation.

Comment créer les conditions permettant d'assurer que les organisations de retraités soient animées, dirigées par les retraités eux-mêmes ? Travaillons en bonne entente actifs/retraités.

Pour être solidaires des autres générations, nous nous devons d'abord d'exister, et nous avons aussi le devoir :

- D'assurer la présence de chacun, quel que soit son âge à tous les niveaux de notre organisation.
- D'assurer la présence de tous les âges aux niveaux de responsabilité les plus élevés.

Un retraité, c'est un jeune qui vit assez longtemps pour être rejoint par ses camarades et conquérir les revendications correspondant à ses besoins.

- 14 millions de retraités = 1/5 de la population en France et seulement 117 000 à la CGT.
- 1 million dans notre secteur de la santé et de l'action sociale, et un peu plus de 3000 syndiqués.
- 53% des retraités ont un revenu inférieur à 1200 €
- 64% des femmes perçoivent une pension inférieure à 900 €



QUELQUES EXTRAITS D'INTERVENTIONS ISSUES DES DÉBATS

Eliane GARAU – *retraîtée Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (13)*

Force est de constater que beaucoup de nos camarades préfèrent s'investir à la retraite dans la vie associative, faire de l'humanitaire, du politique ou du culturel. Le syndicalisme retraité ne va pas de soi. Il est encore nécessaire d'impulser à tous les niveaux cette idée qu'après une vie de salarié, celle de retraité est aussi attaquée de tous les côtés : pouvoir d'achat, accès aux soins, services de proximité, etc. Rester organisé à la CGT est vital pour tous.

Danièle DEFORTESCU – *retraîtée*

Le retraité dans sa cité : nécessité d'avoir une proposition d'habitat différenciée pour répondre aux besoins.

- Aménagements de Foyers Logements et conjointement de lieux d'accueil des enfants.
- Accueil et action avec les organisations de locataires pour une amélioration de l'habitat.
- Conception d'un habitat qui bouge autour de l'individu, une piste importante à faire connaître.

Patrice L'HERBIER – *salarié actif, Puy de Dôme (63)*

Vous êtes toujours actifs syndicalement.

Les préoccupations des retraités sont semblables à celles des salariés.

Votre participation à la vie syndicale est importante, de par votre expérience et les luttes que vous avez menées.

Dans notre USD, le syndicat des retraités est présent à chaque CE, intervient et participe au débat.

Le pouvoir d'achat des retraités reste, comme celui des salariés, une préoccupation majeure. Il diminue régulièrement, alors que celui d'une minorité, privilégiée par le Gouvernement, augmente. Votre combat est le nôtre.

Je vous remercie d'avoir choisi l'Auvergne et le Mont Dore, région économiquement pauvre, mais riche par sa nature.

Raymond LEYSSENE – *Retraité Corrèze*

La Corrèze est un département avec des petits villages de 300 à 1 000 habitants, très rural, mis à part 3 bourgades (Ussel – Brive – Tulle). Beaucoup de retraités viennent y vivre leur retraite, c'est la campagne, encore préservée, il fait bon vivre.

Quand on a la santé, tout va. Souvent, les enfants ne sont plus là, car il y a peu d'emplois. On a un petit pavillon, avec jardin, on produit ses légumes. Le chauffage est cher, mais

on fait un peu de bois pour avoir un chauffage d'appoint. On se déplace en voiture, l'essence est coûteuse.

Les choses se compliquent avec le vieillissement, on devient dépendant. Dans nos petits villages, il n'y a plus de services de proximité (médecin, poste, pharmacie...). Il est très difficile d'avoir accès aux soins : de moins en moins de médecins, les services dans les hôpitaux ferment.

La prise en charge des personnes dépendantes est insuffisante. Les structures d'intervention pour le maintien à domicile, souvent privatisées (donc lucratives), manquent. Les auxiliaires de vie travaillent dans des conditions déplorables, pour des salaires de misère. Elles effectuent un kilométrage important pour se rendre d'un domicile à l'autre. Elles n'ont pas accès aux formations.

L'Union Syndicale des Retraités CORREZE a effectué un important travail sur ce thème et a présenté de nombreuses propositions aux élus pour améliorer les conditions de vie des retraités dépendants : rencontres avec le Conseil Général à plusieurs reprises, manifestations régionales pour soutenir les auxiliaires de vie, organisation de débats publics.



Christian BRUN – *CH de MONTFAVET*

La pénibilité au travail, l'usure professionnelle laissent de plus en plus de collègues au bord du chemin. Beaucoup n'arrivent plus à boucler leur carrière. 20% des IDE sont mis en invalidité avant 55 ans. Jusqu'à alors, on arrivait en constituant des dossiers «handicap» ou «longue maladie» à leur permettre tant bien que mal d'accéder à la retraite. Mais, avec le report de l'âge légal, beaucoup vont rester sur le carreau, ayant épuisé leurs droits. Elles seront mises en inaptitude à tout emploi, avec une pension dérisoire (677 €). Ces situations sont dramatiques et inacceptables. Il nous appartient à la CGT de ne pas les oublier à leur triste sort.

A l'ouverture du congrès, les conséquences dramatiques de la tempête Xynthia sont évoquées.

Monique, camarade membre sortant du bureau de notre UFR, aurait aimé être parmi nous. Elle est excusée. Monique habite Charron en Charente Maritime, commune dévastée. Boue, désolation et chagrin... 10 camarades sont allés vider et nettoyer une partie de sa maison. Belle entraide fraternelle. A Charron, des digues vieillies dont la dangerosité était connue mais qui n'avaient pas été rénovées... En Vendée, des constructions pavillonnaires en zone inondable, simplement protégées de la mer par des dunes !...

La nuit, les vents d'ouest, les basses pressions, les grandes marées, ne suffiront pas pour faire accepter cette catastrophe humaine 53 morts, 7 blessés graves, des disparus.

Dans le centre, en Touraine, des villages entiers sont toujours privés d'électricité. ERDF débordée sous-traitée ! L'enfouissement des lignes promis après la tempête de 1999 ? Paroles et promesses électorales, pas d'actes...

Pourrait-on se mettre à rêver que l'exemple de cette merveilleuse solidarité dans la population en Vendée et Charente Maritime puisse inspirer nos gouvernements pour le partage des richesses que nous créons ?

EXTRAITS DE L'INTERVENTION D'HÉLÈNE SALAUN,

membre de l'Union Confédérale des Retraités

Construire une société et un syndicalisme pour tous les âges

Les progrès médicaux, l'amélioration des conditions de vie et de travail, gagnés par les luttes, permettent aujourd'hui une espérance de vie plus importante à partir de la cessation d'activité professionnelle qui ouvre les perspectives d'une vraie troisième vie, qui peut être celle de la liberté, après celle de la jeunesse, puis de la maturité.

Pour être efficaces, il faut donc développer notre syndicalisme là où vivent les retraités. Pour le rendre attractif, il faut parvenir à enraciner notre démarche dans une organisation CGT visible sur les lieux de vie, audible dans la construction des actions, lisible dans ses propositions revendicatives car reflétant bien les besoins de la population retraitée, **c'est ce nous entendons par « revendiquer dans les territoires ».**

La notion de proximité, en termes d'organisation syndicale, est complexe et fluctuante.

Pour les salariés en activité, la proximité c'est l'entreprise, qui peut être locale, faire partie d'un groupe, ou une administration, un ministère. Les syndicats ont adapté leurs structures à chaque entreprise.

Pour les retraités, la proximité c'est le territoire, c'est-à-dire **leur lieu de vie**. C'est le quartier, le village, la ville où vont pouvoir s'épanouir les nouvelles libertés avec le temps libéré, où vont être vécues les difficultés, émerger les besoins. C'est là où va pouvoir s'exprimer la démocratie avec le plus d'efficacité. C'est aussi le lieu où vont pouvoir s'exercer les solidarités, la mise en commun d'objectifs.

Pour bien adapter notre outil syndical, nous devons bien connaître notre terrain, mais aussi les lieux de décisions où nous devons porter et défendre nos revendications.

Pendant longtemps et dans beaucoup d'organisations, les structures accueillant les syndiqués quittant la vie active, n'étaient que des appendices du syndicat des actifs et, parfois, il faut le dire, plus des amicales des anciens que de véritables syndicats. Or, cette forme d'organisation est devenue obsolète.

Lorsqu'il prend sa retraite, le salarié sort de l'entreprise. **Ses conditions de vie ne vont plus dépendre du rapport de force qui s'y exerce.** Bien sûr, le lien avec le syndicat d'origine peut rester fort, particulièrement dans les secteurs à fort taux de syndicalisation, là où existe une culture d'entreprise développée, ou quand les retraités bénéficient de dispositifs de droits sociaux, de mutuelle, rattachés à l'entreprise.

Mais pour la majorité des retraités, le lien se défait rapidement. Les entreprises disparaissent, fusionnent, s'expatrient...

Il arrive souvent, que la retraite soit prise dans un autre lieu que celui où s'est exercée l'activité professionnelle.

Surtout, au-delà de l'aspect sentimental, les besoins spécifiques des retraités ne pourront pas être pris en compte dans ce cadre syndical.

Bien évidemment, il ne s'agit pas de rompre les liens avec le syndicat ou la branche professionnelle dont on est issu car ils assureront la continuité syndicale et ils sont le point d'accroche historique pour nombre de retraités. **Syndicat des actifs et syndicat des retraités sont deux entités, respectueuses l'une de l'autre, qui devront articuler leur organisation pour qu'elles se renforcent l'une et l'autre.**

De même, et dans l'objectif adopté par le 49ème congrès confédéral, il faut parvenir à mieux faire travailler ensemble, fédérations et structures locales. Pour le syndicalisme retraité, c'est vital. Les connaissances professionnelles dont sont porteurs les retraités, les liens avec le syndicat d'origine ou la fédération, peuvent être des apports extrêmement importants à la construction de réponses à des besoins identifiés sur un territoire. C'est une richesse dont on ne doit pas se priver.

Nous avons besoin de lutter ensemble, actifs et retraités, pour les revendications communes : pouvoir d'achat, défense de notre système de protection sociale... de confédéraliser nos actions, mais nous avons besoin aussi de notre propre organisation pour réfléchir, déterminer et défendre nos propres revendications.

Le travail engagé a donc pour but de trouver des solutions qui permettent à chaque citoyen de vivre tous les âges de la vie, jusqu'à son terme, sur un même site, si c'est un souhait.

Des interrogations sont donc adressées à ceux qui, par leur action contribuent aux choix en matière d'urbanisme et d'habitat.



LE CONT- RAIRE DE CHACUN POUR SOI

AG2R LA MONDIALE vous propose des offres de protection sociale conçues conjointement avec vos représentants et adaptées à vos besoins.

- Vous bénéficiez de la sécurité d'un leader de la protection sociale
- Notre mode de gestion paritaire et mutualiste vous garantit la prise en compte de vos intérêts
- Notre gamme complète de produits et de services couvre tous vos besoins en matière de prévoyance, de santé, de retraite, d'épargne, de dépendance et de services à la personne
- Nos 7000 collaborateurs partout en France vous accompagnent au quotidien

Pour plus d'informations, contactez Joël BIENASSIS
Direction des Accords Collectifs
01 76 60 85 32 dac-interpro@ag2rlamondiale.fr



PRÉVOYANCE
SANTÉ
ÉPARGNE
RETRAITE



AG2R LA MONDIALE le contraire de seul au monde

Partenaire



Partenaire privilégié de l'ANCAV TT

FAITES VOS VALISES
TOURISTRA VACANCES VOUS EMMÈNE
EN FRANCE ET A L'ETRANGER
DANS PLUS DE **30** VILLAGES
VACANCES



Générosité
Découverte
Partage
Loisirs
Sports
Animation
Balades
Convivialité
Solidarité

Sodistour - Touristra Vacances. Agence de voyages LI 075 95 0515



**Associations et collectivités,
contactez l'équipe commerciale Touristra Vacances**

- Paris : 01 44 83 43 99
- Lyon : 04 72 41 75 31
- Hagondange/Metz : 03 87 71 66 10
- Lille : 03 20 12 13 04

www.touristravacances.com

Réservations au **0890 567 567** (0,15€ la min)